grande île de Corse, dans la Méditerranée, complétent le territoire de la France.

En ces limites, la France mesure 973 kilomètres, du nord au sud, entre Dunkerque et Prats-de-Mollo, 888 de l'ouest à l'est, entre la pointe de Corsen, à l'ouest de la Bretagne, et Saint-Dié. Sa superficie, amoindrie de 14 500 kilomètres carrés par la perte de l'Alsace-Lorraine, ne s'élève plus actuellement qu'à 536 408 kilomètres carrés, sur lesquels vivent 38 340 000 habitants.

La Russie (5 515 000 kil. c.), dix fois plus vaste, et l'Autriche-Hongrie (676 000 kil. c.) l'emportent notablement en étendue sur la France. L'Allemagne (540 000 kil. c.) la dépasse un peu. L'Espagne (499 000 kil. c.), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (314 000 kil. c.) et l'Italie (286 000 kil. c.) lui sont sensiblement inférieurs. En résumé, la France occupe la deux cent cinquantième partie des terres émergées, la millième partie environ du globe entier.

De même pour la population. La France vient après la Russie (100 millions d'hab.), après l'Allemagne (50 millions) et après l'Autriche-Hongrie (42 700 000 hab.). Elle vient avant le Royaume-Uni (37 800 000 hab.), l'Italie (30 500 000 hab.) et l'Espagne (17 600 000 hab.). En résumé, notre patrie renferme la trente neuvième partie environ des habitants de la Terre.

LIVRE I

CONDITIONS PHYSIQUES GÉNÉRALES DE LA FRANCE

On nomme conditions physiques générales d'un pays celles qui déterminent son aspect général, sa nature particulière et la valeur des ressources qu'il offre à l'homme. Tout bien considéré, ces conditions sont au nombre de quatre : la situation et la configuration, la constitution géologique du sol, le relief, le climat.

De la situation et de la configuration résulte une aptitude plus ou moins grande à créer une unité nationale et à se développer par contact avec le dehors. De la nature du relief dépendent le plus ou moins de facilité de communications entre les diverses parties du même pays ou entre ce pays et les pays voisins. C'est également le relief qui, à l'approche de la mer, donne à un pays des côtes qui tantôt se prêtent et tantôt s'opposent au commerce maritime. L'hydrographie elle-même dépend en grande partie des formes du terrain; un fleuve, nous l'avons vu, est le produit de la combinaison de trois facteurs : climat, relief, constitution du sol. La végétation, de son côté, est la résultante de la nature du sol et du climat. Enfin les ressources minérales sont en relation étroite avec l'âge et la nature du terrain, c'est-à-dire avec la géologie.

Ce sont donc ces conditions physiques générales qui déterminent les aptitudes agricoles, industrielles, commerciales, d'une contrée. Ce sont elles qui lui permettent de devenir un pays civilisé et puissant, d'agir sur le reste du monde, ou qui, tout au contraire, le vouent à la stagnation et à la misère.

§ 1. — SITUATION ET CONFIGURATION

Situation. — La France est située entre les 42° et 51° degrés de latitude Nord, le 7° degré de longitude Ouest et le 5° degré de longitude Est (méridien de Paris). Elle appartient ainsi à l'hémisphère boréal, ou hémisphère continental par excellence,

et à la partie centrale de la zone tempérée, qui est, nous l'avons vu, la plus favorable à l'homme.

En outre, la France est située en Europe, celle des cinq parties du monde qui marche depuis plus de vingt siècles à la tète de la civilisation. Dans cette Europe, elle occupe l'isthme le plus resserré, le passage le plus court et le plus facile entre les deux systèmes marins qui la baignent. Enfin, elle a vue sur la mer du Nord, qui lui ouvre la route de l'Europe septentrionale; sur la Manche et l'océan Atlantique, route directe de l'Angleterre et des Amériques; sur la Méditerranée, qui lui permet de communiquer sans peine avec l'Afrique, l'Europe méridionale, l'Asie occidentale, et, depuis le percement de l'isthme de Suez, avec l'Extrème Orient et l'Afrique de l'Est. La France se trouve ainsi en contact facile avec toutes les autres régions terrestres, ce qui est un inappréciable avantage.

Configuration. — Il suffit d'un coup d'œil jeté sur une carte pour être frappé de l'harmonie qu'offrent les contours de la France. Il existe des pays trop longs pour leur largeur, ce qui gène leur unification: telle est par exemple l'Italie, qui présente, du nord au sud, des contrastes si frappants de climats et de populations. D'autres manquent de frontières naturelles et par suite de cohésion: ainsi l'Allemagne, qui mériterait encore aujourd'hui, à tant d'égards, d'être appelée comme jadis « les Allemagnes. ». On ne constate en France ni l'un ni l'autre de ces désavantages.

La France est à peu près aussi longue que large. On peut l'inscrire presque entièrement dans un grand hexagone suffisamment régulier, dont les sommets sont Dunkerque, Brest, Strasbourg, Bayonne, Nice et Perpignan. « La France, dit très justement É. Reclus, se distingue entre toutes les contrées de l'Europe par l'élégance et l'équilibre de ses formes; ses contours mouvementés s'harmonisent de la manière la plus gracieuse avec la solide majesté de l'ensemble et se développent régulièrement en une série d'ondulations rythmiques. »

D'un autre côté, ses frontières lui forment un cadre naturel remarquablement marqué sur presque toutes les faces : la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, le Jura, qui se prolongent si nettement sur les cinq sixièmes de son pourtour, lui créent une individualité précise. C'est seulement au nord-est que les limites de la France sont vagues et flottantes, mais c'est par là qu'elle peut (qu'elle

pouvait surtout avant 1871) communiquer directement avec le reste de l'Europe.

Conclusion. — Nul doute que cette situation et cette configuration ne constituent pour la France des avantages sérieux. Sa situation la prédestinait à recevoir de bonne heure la civilisation et à devenir un lieu important de peuplement et d'échanges. Sa configuration lui a permis de réaliser, la première en Europe, son unité intellectuelle et morale.

BÉSUMÉ

I. Situation. — Situation privilégiée, dans l'hémisphère boréal, au centre de la zone tempérée, en Europe, à cheval sur le plus étroit des isthmes européens, avec des ouvertures sur la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée.

II. Configuration. — Configuration très régulière: la France a la forme d'un hexagone, ayant trois faces continentales et trois faces maritimes qui s'opposent deux à deux et symétriquement par rapport à un axe central qui passerait par Dunkerque, Paris et Perpignan.

III. Conclusion. — Cette situation et cette configuration ont permis à la France de réaliser, la première en Europe, son unité et de devenir un lieu important de peuplement et d'échanges.

§ 2. — GÉOLOGIE DE LA FRANCE

L'aspect du sol émergé se modifie chaque jour, à chaque instant. Quelque lentes que soient ces modifications, elles finissent, en se prolongeant pendant des séries d'années et de siècles, par transformer l'aspect et jusqu'à la contexture de la surface terrestre. C'est ainsi que les montagnes se dégradent sous diverses influences externes, et que leurs débris contribuent à exhausser les plaines et à prolonger les deltas fluviaux.

La France possède des terrains de diverses formations. Les époques primaires, secondaires et tertiaires y sont toutes représentées par des étendues importantes.

Terrains primitifs et primaires. — Ces terrains sont les gneiss, les granits, les schistes cristallins, le terrain carbonifère et houiller. En général imperméables ou peu perméables, ils contribuent à rendre très inégal le débit de leurs rivières. Leur décomposition donne des terres froides, pauvres en chaux et

en acide phosphorique, qui ne portent qu'une maigre végé-



tation. En revanche, c'est dans leur masse qu'on trouve la plupart des métaux et les grands gisements houillers.

Ces terrains primitifs et primaires constituent : à l'ouest, le Massif armoricain (Bretagne, Cotantin, Vendée), formé de deux grandes handes de granits et de gneiss enserrant une bande médiane de schistes divers; au centre, le Massif, central (Limousin, Marche, Auvergne, Velay, Gévaudan), formé essentiellement de terrains granitiques, entourés par de nombreux affleurements de terrains primaires; à l'est, l'Ardenne, presque exclusivement formée de schistes primaires, et les Vosges méridionales, dont les parties élevées sont des granits qui surgissent au-dessus du gneiss et du micaschiste, et dont les parties plus basses sont de grès.

Les terrains primitifs et primaires se rencontrent également dans les Alpes, où le massif du Mont-Blanc et celui du Pelvoux sont surtout formés par des terrains primitifs; le long de la Méditerranée, où ils constituent les monts des Maures et l'Estérel, ainsi que la Corse presque entière; enfin dans les Pyrénées, où ils marquent l'axe de la chaîne.

Terrains secondaires. — Leurs principales variétés sont le lias, le trias, le jurassique et le crétacé. La plupart de ces terrains sont essentiellement perméables et donnent naissance à des rivières au débit relativement régulier. Leur décomposition donne des terres chaudes propres à la culture des champs ou des vignes, ainsi qu'en témoigne le nom de champagnes qu'ils portent presque tous. Leurs ressources minérales, par contre, sont bornées : les métaux y manquent ; seules les bonnes pierres à bâtir y abondent.

Les terrains secondaires constituent en France de larges bandes autour des massifs plus anciens qu'ils relient les uns aux autres.

Au nord, ils dessinent entre la Bretagne, le Massif Central, les Vosges et l'Ardenne une longue ceinture qui comprend la Campagne de Caen, la Champagne mancelle, la Champagne tourangelle, la Champagne berrichonne, le Nivernais, la Bourgogne et la Champagne, enfin le Boulonnais.

A l'ouest du Massif Central, ils s'étendent jusqu'à l'océan Atlantique, en formant le Poitou et le pays de la Charente, où s'étend la « champagne » de Cognac.

A l'est du Massif Central, les roches calcaires constituent tout le système du Jura, qui se relie aux calcaires de Bourgogne et de Champagne par ceux du plateau de Langres et de la Franche-Comté; plus au sud, ce sont également des calcaires et des craies qui forment toute la région subalpine des Alpes depuis le Rhône jusqu'à la Méditerranée.

Enfin, au sud du Massif Central, les mèmes roches flanquent

le versant septentrional des Pyrénées, constituent toute la région des Corbières, et forment les Causses au pied du Massif Central : ces causses s'étendent depuis les roches anciennes de la Lozère et des Cévennes jusqu'au pays des Charentes, par le Rouergue, le Ouercy et le Périgord.

Terrains tertiaires. — Ces terrains sont surtout des sables et des grès, des marnes et des argiles. Quelques-unes de ces terres sont très perméables, par exemple les sables, tandis que d'autres, comme les argiles, se laissent difficilement pénétrer par l'eau, qui demeure souvent stagnante à la surface du sol; c'est à cause de l'imperméabilité de leurs argiles ou de leurs grès que la Dombes, la Sologne et les Landes ont été réputées longtemps les régions les plus insalubres de France. Ces sols tertiaires ont de même une fertilité très variable, selon qu'ils sont composés d'un mélange en bonnes proportions de ces terrains divers, ou qu'ils sont formés trop exclusivement d'un seul d'entre eux. Leur richesse minérale est faible : les pierres mèmes y sont rares ou de qualité médiocre; on y supplée à l'ardoise par la tuile, à la pierre à bâtir par la brique ou le torchis (mélange d'argile et de sable).

Les terrains tertiaires occupent, en France, le fond de trois vastes golfes dessinés et entourés par les terrains secondaires.

Au nord, s'étend le golfe de Paris ou bassin parisien, formé d'assises concentriques. Il comprend : au centre, l'Île-de-France, sables et calcaires grossiers; à l'ouest les argiles du Perche; au sud, les calcaires grossiers de la Beauce et les argiles de la Sologne; à l'est, les sables et grès de la forêt de Fontainebleau, les argiles de la Brie; au nord, le Valois et le Vexin.

Au sud-ouest, s'étend le bassin d'Aquitaine, formé, comme le précédent, d'assises successives, les plus récentes en dedans, les plus anciennes à l'extérieur. Il comprend les calcaires grossiers du Bas-Quercy et de l'Armagnac, et la région des Landes, formée de sables sur une couche de grès imperméables.

Au sud-est, enfin, s'étend le bassin tertiaire du Rhône et de la Saône, qui comprend la Bresse et la Dombes, régions de sables et d'argiles, avec plus de sables dans la première et plus d'argiles dans la seconde; les plaines du Comtat, la Crau et le Bas-Languedoc.

Quelques terrains quaternaires couvrent aussi la surface de la France; toutefois leur étendue relative est presque insignifiante. Ce sont des terrains de dépôt plus récents que les autres; par exemple des laves, terres très poreuses, qui laissent passer l'eau et donnent des sols en général très fertiles; des limons et des alluvions diverses, déposés par les fleuves dans leurs vallées inférieures.

On les rencontre sur quelques points du Massif Central, où les laves ont recouvert les roches primitives, particulièrement en Auvergne. On les rencontre encore dans les parties basses, où ils ont comblé d'anciens lacs: ils forment, par exemple, la plaine du Forez, le long de la Loire, et la Limagne, le long de l'Allier.

On les rencontre enfin à l'embouchure des fleuves, par exemple dans la Grande Brière, au nord de la Loire; dans les marais de formation récente qui bordent l'Atlantique en Vendée, en Poitou et en Aunis; dans la Camargue, ou plaine du Delta du Rhône. Ces terres alluviales, très humides et semées de flaques d'eau, ont besoin d'ètre soigneusement desséchées pour devenir fertiles.

RÉSUMÉ

I. Terrains primitifs et primaires. — Imperméables, donnant en général de mauvaises terres pour l'agriculture, en revanche le plus souvent bien pourvus de métaux et de houille : Bretagne, Massif Central, Ardenne, Vosges, quelques points des Alpes et des Pyrénées.

II. Terrains secondaires. — En général très perméables, donnant à l'agriculture des terres chaudes, favorables aux cultures, riches en pierres de taille, mais pauvres en métaux. Ils forment en France un anneau irrégulier entourant le Massif Central, la Bretagne, l'Ardenne, les Vosges, les Alpes et les Pyrénées, et constituant le Jura tout entier.

II. Terrains tertiaires. — Fort divers de caractères et de ressources, sables, grès, argiles, marnes. Ils forment les grandes plaines situées entre les formations précédentes : bassins de Paris, d'Aquitaine, du Rhône et de la Saône. Quelques terrains quaternaires, limons, laves : régions lacustres et deltaïques.

§ 3. — RELIEF DE LA FRANCE

La France n'est ni un pays de plaines, ni un pays de montagnes; elle est équilibrée au point de vue du relief. On y trouve à proportions sensiblement égales les terres hautes et les terres basses: les premières couvrent une superficie de 240 000 à 250 000 kilomètres carrés, un peu moins de la moitié;